Webinaire d'échanges techniques sur les modalités opérationnelles de la taxe poids lourds

Public invité : toutes entreprises de transport poids lourds et entreprises effectuant du transport en propre

Dans le cadre de la mise en œuvre de R-PASS, la taxe poids lourds en Alsace R-PASS, qui entrera officiellement en vigueur le **1er janvier 2027**, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) vous invite à participer à une présentation de partage d'informations et d'échanges techniques. Cette présentation se fera en webinaire en distanciel.

Date	Lien visioconférence	Horaires
Lundi 9 novembre 2026	**Rejoindre :** https://teams.microsoft.com/meet/3809964714025826?p=um3vhVXBrmBDOn1uw2 Numéro de réunion : 380 996 471 402 582 6 Code secret : Bu9AW6Mj	14h00 – 16h00

Programme de la session

- **Le planning opérationnel**
- **Le cadre réglementaire et légal :** rappel des véhicules concernés, du réseau routier taxé, de la grille tarifaire ainsi que des modulations et réductions applicables.
    - *Intervenant :* Samuel DUMONS, **Directeur du projet de taxe poids lourds CeA.**
- **Les modalités pratiques et la mise en conformité :** s'abonner auprès des sociétés de télépéage, acheter un e-ticket sur l'application R-PASS ou s'exonérer auprès de l'Opérateur R-PASS.
    - *Intervenants :* Présentation conjointe par Gérard BARANCZAK Directeur de l'**Opérateur R-PASS** et par Jérôme LEJEUNE Vice-Président de l'**Association professionnelle des sociétés de télépéage (AETIS)**.

Nous comptons vivement sur votre présence pour anticiper au mieux ce changement majeur pour le transport routier en Alsace.